

GIR

2020-T4 Rapport trimestriel des votes enregistrés

Intervalle	De 2020-10-01 à 2020-12-31
Publié	2021-01-11
Nom du client	RR Université du Québec
Politique	Politique RR Université du Québec

SOMMAIRE

ÉMETTEUR Open House Co Ltd (TYO: 3288)	DATE D'ASSEMBLÉE 2020-12-23 ,
PAYS Japon	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2020-09-30
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT J3072G101

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D'ACTIONS

831017

RRUQ - Munder Capital

1

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 80 JPY par action ordinaire.	✓	✓
02	Proposition afin de modifier les statuts de l'entreprise pour que les administrateurs soient tenus de renouveler leur mandat chaque année.	✓	✓
03.01	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Masaaki Arai	✓	✗
03.02	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Kazuhiko Kamata	✓	✗
03.03	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Hitoshi Imamura	✓	✗
03.04	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Ryosuke Fukuoka	✓	✗
03.05	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Kotaro Wakatabi	✓	✗
03.06	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Hitoshi Ishimura	✓	✓
03.07	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Yuko Omae @ Yuko Mukaida	✓	✓
03.08	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Maoko Kotani	✓	✓
04.01	Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du conseil de vérification : Koichi Matsumoto	✓	✓
04.02	Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du conseil de vérification : Yuzo Toyama	✓	✓
04.03	Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du conseil de vérification : Mieko Hosaka	✓	✓
05	Proposition afin d'approuver l'élection d'une membre suppléante du conseil de vérification : Kazumi Ido	✓	✓
06	Proposition afin d'augmenter la rémunération des administrateurs.	✓	✓

ANALYSE

ITEM 01

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 80 JPY par action ordinaire.



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02

CA

POLITIQUE

Proposition afin de modifier les statuts de l'entreprise pour que les administrateurs soient tenus de renouveler leur mandat chaque année.



Proposeur : CA

Le conseil est composé de membres dont les mandats sont échelonnés, ce qui est reconnu comme ayant un impact significativement négatif sur la valeur de l'avoir des actionnaires. (2.3 Mandats des membres du conseil) Il est dans l'intérêt des actionnaires que les administrateurs soient tenus de renouveler leur mandat chaque année. (2.3 Mandats des membres du conseil) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03.01

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Masaaki Arai



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat est à la fois chef de la direction et président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.2 Partage des fonctions de président du conseil et de chef de la direction) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03.02

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Kazuhiko Kamata



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03.03

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Hitoshi Imamura



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03.04

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Ryosuke Fukuoka



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03.05

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Kotaro Wakatabi



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03.06

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Hitoshi Ishimura



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03.07

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Yuko Omae @ Yuko Mukaida



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette nouvelle candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03.08	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Maoko Kotani		
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette nouvelle candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du conseil de vérification : Koichi Matsumoto		
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que le conseil de vérification est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du conseil de vérification : Yuzo Toyama		
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que le conseil de vérification est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.03 CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du conseil de vérification : Mieko Hosaka



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que le conseil de vérification est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette nouvelle candidate. Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 05 CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection d'une membre suppléante du conseil de vérification : Kazumi Ido



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que le conseil de vérification est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette nouvelle candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06 CA POLITIQUE

Proposition afin d'augmenter la rémunération des administrateurs.



Proposeur : CA

La rémunération des administrateurs respecte les critères de la politique. (3.15 Rémunération des administrateurs) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

SOMMAIRE

ÉMETTEUR Australia and New Zealand Banking Group Ltd (ANZ)	DATE D'ASSEMBLÉE 2020-12-16 ,
PAYS Australie	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2020-12-14
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT Q09504137

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D' ACTIONS

831017

RRUQ - Munder Capital

64677

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
02.01	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Ilana R. Atlas	✓	✗
02.02	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : John T. MacFarlane	✓	✗
03	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗
04	Proposition afin d'approuver l'octroi d'actions différées provenant du régime de rémunération à base d'actions.	✓	✗
05	Proposition d'actionnaire demandant que le conseil d'administration adopte un nouveau règlement afin que les actionnaires puissent exprimer une opinion, demander de l'information ou faire une suggestion sur la façon dont les pouvoirs devraient être exercés par les dirigeants.	✗	✗
06	Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise divulgue ses objectifs pour réduire son exposition aux combustibles fossiles, en conformité avec les objectifs climatiques de l'Accord de Paris, incluant l'élimination de l'exposition au charbon thermique dans les pays de l'OCDE au plus tard en 2030, ainsi que des stratégies pour atteindre ces objectifs.	✗	✓

ANALYSE

ITEM 02.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Ilana R. Atlas	✓	✗
Proposeur : CA		

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle siège à un comité de vérification qui n'a pas soumis à l'approbation des actionnaires la nomination de la firme de vérification à l'assemblée annuelle. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : John T. MacFarlane	✓	✗

Proposeur : CA

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège à un comité de vérification qui n'a pas soumis à l'approbation des actionnaires la nomination de la firme de vérification à l'assemblée annuelle. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.



Proposeur : CA

On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'octroi d'actions différées provenant du régime de rémunération à base d'actions.



Proposeur : CA

Le régime ne répond pas aux critères de la politique, car il comprend un régime d'options d'achat d'actions. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 05

CA POLITIQUE

Proposition d'actionnaire demandant que le conseil d'administration adopte un nouveau règlement afin que les actionnaires puissent exprimer une opinion, demander de l'information ou faire une suggestion sur la façon dont les pouvoirs devraient être exercés par les dirigeants.



Proposeur : Market Forces

Il est dans l'intérêt des actionnaires de pouvoir communiquer aisément avec les membres du conseil d'administration et d'avoir accès à une gestion plus transparente de l'entreprise. Toutefois, ouvrir l'ordre du jour de l'assemblée générale pour faire place à une myriade de propositions de nature consultative non structurées pourrait entraîner des débordements qui ne sont pas dans l'intérêt des actionnaires. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06

CA POLITIQUE

Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise divulgue ses objectifs pour réduire son exposition aux combustibles fossiles, en conformité avec les objectifs climatiques de l'Accord de Paris, incluant l'élimination de l'exposition au charbon thermique dans les pays de l'OCDE au plus tard en 2030, ainsi que des stratégies pour atteindre ces objectifs.



Proposeur : Market Forces

Le proposeur rappelle l'importance de contenir le réchauffement climatique en dessous de 2 degrés Celsius et de poursuivre les efforts pour le limiter à 1,5 degré Celsius, conformément à l'Accord de Paris. La proposition soumise par Market Force demande à l'entreprise de rédiger un plan de transition en conformité avec cet accord. Pour le moment, même si l'entreprise a affirmé vouloir respecter ce dernier, elle n'a toujours pas rédigé de stratégie pour y arriver. Cela représente un risque pour elle, puisque plusieurs sociétés de son secteur d'activité commencent à établir des plans de transition. Rappelons en outre que les Nations Unies ont lancé une décennie d'action pour atteindre les Objectifs de développement durable d'ici 2030, dont l'objectif 13 qui consiste à prendre d'urgence des mesures pour lutter contre le changement climatique et ses répercussions. Par conséquent, nous pensons qu'il est primordial que l'entreprise se dote d'un plan de transition. Il est dans son intérêt de soutenir la proposition et d'éviter ainsi des risques financiers et d'atteinte à la réputation. La proposition est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

SOMMAIRE

ÉMETTEUR
Husky Energy Inc. (HSE)

DATE D'ASSEMBLÉE
2020-12-15 ,

PAYS
Canada

DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES
2020-11-09

LIEU DE L'ASSEMBLÉE

TYPE D'ASSEMBLÉE
Spéciale

IDENTIFIANT
448055103

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D'ACTIONS

12-0201/2.1

RRUQ - Letko Brosseau

110184

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
1	Proposition afin d'approuver l'acquisition de l'entreprise par Cenovus Energy Inc.	✓	✓

ANALYSE

ITEM 1	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'acquisition de l'entreprise par Cenovus Energy Inc.	✓	✓
Proposeur : CA		

Le 25 octobre 2020, Cenovus Energy Inc. a annoncé l'acquisition de Husky Energy Inc. La transaction, évaluée à environ 3,9 milliards de dollars canadiens, devrait permettre à la nouvelle entité de devenir le troisième producteur de pétrole et de gaz naturel au Canada. Les investisseurs ont réagi positivement puisque le titre de Husky a gagné 12 % le lendemain de l'annonce, puis plus de 60 % dans les semaines suivantes. Dans le cadre de la transaction, les actionnaires de Husky recevront 0,7845 action de Cenovus pour chaque action ordinaire détenue et 0,0651 bon de souscription d'actions, chaque bon entier étant exerçable pour une période de 60 mois et avec un droit d'exercice de 6,54 dollars canadiens par action ordinaire de Cenovus. Une fois la transaction réalisée, Husky cessera d'être une société cotée en Bourse et deviendra une filiale en propriété exclusive de Cenovus. Les actionnaires de Cenovus conserveront 61 % de l'entreprise, tandis que ceux de Husky détiendront une participation de 39 %. Le conseil d'administration recommande unanimement de voter pour la transaction. De plus, les conseillers financiers, Goldman Sachs et CIBC Capital Market, ont affirmé que, sur le plan financier, la transaction était juste pour les actionnaires. Une fois la transaction réalisée, le conseil d'administration comptera huit administrateurs de Cenovus et quatre de Husky. La nouvelle équipe de direction sera essentiellement constituée de dirigeants de Cenovus. Néanmoins, l'information fournie n'est pas suffisamment explicite concernant la composition de la future direction. Les frais de rupture, payables entre autres si les actionnaires n'approuvent pas la transaction, sont évalués à 150 millions de dollars canadiens, ce qui représente environ 3,8 % de la valeur de la transaction. Mentionnons également que les 5 principaux dirigeants de Husky pourraient recevoir approximativement plus de 14 millions de dollars canadiens en indemnités de départ et en attributions accélérées des actions acquises dans le cadre des régimes de rémunération. Malgré quelques faiblesses en matière de gouvernance, le GIR recommande de voter pour la proposition. Toutefois, puisqu'il s'agit d'une question de nature financière, l'avis du gestionnaire de portefeuille a été sollicité. Ce dernier, Stéphane Lebrun de Letko Brosseau & Associates, qui a été contacté le 7 décembre 2020, s'est prononcé pour la transaction. (5.3 Fusion, acquisition et restructuration) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenues dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.



SOMMAIRE

ÉMETTEUR

Transat A.T. Inc. (TRZ)

DATE D'ASSEMBLÉE

2020-12-15 ,

PAYS

Canada

DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES

2020-11-10

LIEU DE L'ASSEMBLÉE

TYPE D'ASSEMBLÉE

Spéciale

IDENTIFIANT

89351T302

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D'ACTIONS

12-0201/2.1

RRUQ - Letko Brosseau

164600

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01	Proposition afin d'approuver la fusion avec une autre entreprise.	✓	✓

ANALYSE

ITEM 01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver la fusion avec une autre entreprise.	✓	✓
Proposeur : CA		

Le 27 juin 2019, Air Canada a annoncé l'acquisition de Air Transat. La transaction, réévaluée à environ 189 M USD, a pour objectif de consolider le marché aérospatial canadien. Les investisseurs ont réagi de façon neutre puisque le titre d'Air Canada a perdu 2,25 % le jour de l'annonce, passant de 40,60 à 39,69 CAD. Cependant, le titre a chuté d'environ 60% depuis un an suite à la crise sanitaire mondiale du covid-19, passant de 51,07 à 20,50 CAD. (5.3 Fusion, acquisition et restructuration) Dans le cadre de la transaction, les actionnaires de Air Transat recevront 5 CAD en argent comptant et 0,2862 CAD par action ordinaire détenue. Une fois la transaction réalisée, Air Transat cessera d'être une société cotée en Bourse et deviendra une filiale en propriété exclusive de Air Canada. (5.3 Fusion, acquisition et restructuration) Le conseil d'administration recommande unanimement de voter pour la transaction. De plus, les conseillers financiers, National Bank Financial (NBF) et BMO Nesbitt Burns Inc., ont affirmé que, sur le plan financier, la transaction était juste pour les actionnaires. (5.3 Fusion, acquisition et restructuration) Les frais de rupture, payables entre autres si les actionnaires n'approuvent pas la transaction, sont évalués à 10 millions de CAD, ce qui représente environ 5,29 % de la valeur totale de la transaction. (5.3 Fusion, acquisition et restructuration) Étant donné que le 24 septembre 2020, Air Canada a revu à la baisse son offre en proposant de payer 5 CAD par action et non 18 CAD comme annoncé le 11 août 2019, le 9 octobre 2020, le conseil d'administration de Air Transat a sollicité ses conseillers financiers d'examiner les termes de l'accord. Ces derniers se sont approuvés en faveur de la proposition. (5.3 Fusion, acquisition et restructuration) Hormis les frais de rupture, la transaction ne semble pas soulever d'enjeu de gouvernance. Le GIR recommande de voter pour la proposition. Toutefois, puisqu'il s'agit d'une question de nature financière, l'avis du gestionnaire de portefeuille a été sollicité. Ce dernier, Robert Therrien de Lekto Brosseau qui a été contacté le 08 décembre 2020, s'est prononcé en faveur la proposition. (5.3 Fusion, acquisition et restructuration). Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.



SOMMAIRE

ÉMETTEUR

Guidewire Software Inc. (NYSE: GWRE)

DATE D'ASSEMBLÉE

2020-12-15 ,

PAYS

États-Unis

DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES

2020-10-19

LIEU DE L'ASSEMBLÉE

TYPE D'ASSEMBLÉE

Annuelle

IDENTIFIANT

40171V100

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D'ACTIONS

12-0301/1.2

RRUQ - CS McKee

2089

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01.01	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Andrew Brown	✓	✓
01.02	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Margaret Dillon	✓	✓
01.03	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Michael Keller	✓	✓
01.04	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Catherine P. Lego	✓	✓
01.05	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Michael Rosenbaum	✓	✓
02	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification KPMG.	✓	✗
03	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗
04	Vote consultatif sur la fréquence de la tenue d'un vote consultatif des actionnaires sur la rémunération des dirigeants.		
05	Proposition afin d'approuver le régime de rémunération à base d'actions destiné aux administrateurs, dirigeants, employés et consultants.	✓	✗
06	Proposition d'actionnaire demandant que le conseil d'administration adopte la majorité simple pour toutes les questions soumises à l'approbation des actionnaires.	✓	✓

ANALYSE

ITEM 01.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Andrew Brown	✓	✓
Proposeur : CA		

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Margaret Dillon		
Proposeur : CA		

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Michael Keller		
Proposeur : CA		

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.04	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Catherine P. Lego		
Proposeur : CA		

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.05	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Michael Rosenbaum		
Proposeur : CA		

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification KPMG.		
Proposeur : CA		

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03	CA	POLITIQUE
Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.		

Proposeur : CA

On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04

CA POLITIQUE

Vote consultatif sur la fréquence de la tenue d'un vote consultatif des actionnaires sur la rémunération des dirigeants.

1

1

Proposeur : CA

La proposition vise à déterminer, de façon non contraignante, à quelle fréquence les actionnaires auront la possibilité d'approuver le programme de rémunération des dirigeants. Il est pertinent de pouvoir prendre position sur cet enjeu annuellement. (3.16 Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des dirigeants) Une fréquence d'un an est dans l'intérêt des actionnaires et a donc été sélectionnée.

Vote enregistré

ITEM 05

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le régime de rémunération à base d'actions destiné aux administrateurs, dirigeants, employés et consultants.

✓

✗

Proposeur : CA

Le régime ne répond pas aux critères de la politique, car il comprend un régime d'options d'achat d'actions. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06

CA POLITIQUE

Proposition d'actionnaire demandant que le conseil d'administration adopte la majorité simple pour toutes les questions soumises à l'approbation des actionnaires.

✓

✓

Proposeur : Myra K. Young

À l'exception des décisions relatives aux transactions majeures, comme une réorganisation de l'entreprise, une majorité simple devrait être suffisante pour ratifier les décisions soumises à l'assemblée. La proposition est dans l'intérêt des actionnaires. (4.4 Majorité qualifiée) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenues dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

SOMMAIRE

ÉMETTEUR
Cenovus Energy Inc. (CVE)

DATE D'ASSEMBLÉE
2020-12-15 ,

PAYS
Canada

DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES
2020-11-09

LIEU DE L'ASSEMBLÉE

TYPE D'ASSEMBLÉE
Spéciale

IDENTIFIANT
15135U109

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D'ACTIONS

12-0201/2.1

RRUQ - Letko Brosseau

1

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01	Proposition afin d'approuver l'augmentation du capital-actions en vue de l'acquisition de Husky Energy Inc.	✓	✓

ANALYSE

ITEM 01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'augmentation du capital-actions en vue de l'acquisition de Husky Energy Inc.	✓	✓
Proposeur : CA		

Le 25 octobre 2020, Cenovus Energy Inc. a annoncé l'acquisition de Husky Energy Inc. La transaction, évaluée à environ 3,9 milliards de dollars canadiens, devrait permettre à la nouvelle entité de devenir le troisième producteur de pétrole et de gaz naturel au Canada. Les investisseurs ont réagi positivement puisque le titre de Cenovus a gagné 38 % depuis l'annonce de la fusion (au 2 décembre 2020). Dans le cadre de la transaction, les actionnaires de Husky recevront 0,7845 action de Cenovus pour chaque action ordinaire détenue et 0,0651 bon de souscription d'actions, chaque bon entier étant exerçable pour une période de 60 mois et avec un droit d'exercice de 6,54 dollars canadiens par action ordinaire de Cenovus. Une fois la transaction réalisée, Husky cessera d'être une société cotée en Bourse et deviendra une filiale en propriété exclusive de Cenovus. Les actionnaires de Cenovus conserveront 61 % de l'entreprise, tandis que ceux de Husky détiendront une participation de 39 %. Le conseil d'administration recommande unanimement de voter pour la transaction. De plus, les conseillers financiers, RBC et Valeurs Mobilières TD, ont affirmé que, sur le plan financier, la transaction était juste pour les actionnaires. Une fois la transaction réalisée, le conseil d'administration complètera huit administrateurs de Cenovus et quatre de Husky. La nouvelle équipe de direction sera essentiellement constituée de dirigeants de Cenovus. Néanmoins, l'information fournie n'est pas suffisamment explicite concernant la direction. Les frais de rupture payables par Cenovus, entre autres si les actionnaires n'approuvent pas la transaction, sont évalués à 240 millions de dollars canadiens, ce qui représente 6,15 % de la valeur de la transaction. Mentionnons que les indemnités de départ potentielles et les frais de rupture ne sont pas divulgués dans la circulaire de l'entreprise. Malgré quelques faiblesses en matière de gouvernance, le GIR recommande de voter pour la proposition. Toutefois, puisqu'il s'agit d'une question de nature financière, l'avis du gestionnaire de portefeuille a été sollicité. Ce dernier, Stéphane Lebrun de Letko Brosseau & Associates, qui a été contacté le 7 décembre 2020, s'est prononcé pour la transaction. (5.3 Fusion, acquisition et restructuration) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenues dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.



SOMMAIRE

ÉMETTEUR
Rubis SCA (RUI)

DATE D'ASSEMBLÉE
2020-12-09 ,

PAYS
France

DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES
2020-12-04

LIEU DE L'ASSEMBLÉE

TYPE D'ASSEMBLÉE
Mixte

IDENTIFIANT
F7937E106

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D' ACTIONS

831017

RRUQ - Munder Capital

10513

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.	✓	✗
02	Proposition afin d'approuver la réduction du capital en annulant des actions rachetées.	✓	✗
03	Proposition afin de modifier les statuts et les règlements.	✓	✗
04	Proposition afin de traiter toute autre affaire.	✓	✓

ANALYSE

ITEM 01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.	✓	✗
Proposeur : CA		

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Les actions rachetées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. (5.2.2 Rachat d'actions) La prime de rachat pourrait excéder 10 %, ce qui n'est pas conforme avec la politique. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver la réduction du capital en annulant des actions rachetées.	✓	✗
Proposeur : CA		

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'annulation de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. L'annulation d'actions rachetées engendre une réduction du capital-actions. C'est une façon de restituer aux actionnaires des éléments de l'actif si les liquidités excèdent les besoins d'investissement. (5.2.3 Annulation de capital) Les actions rachetées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. (5.2.2 Rachat d'actions) Toutefois, nous nous sommes opposés au rachat d'actions (proposition 01) en raison de la prime de rachat. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03

CA POLITIQUE

Proposition afin de modifier les statuts et les règlements.



Proposeur : CA

Le conseil propose de modifier la méthode de calcul des dividendes pour les associés-actionnaires. En ce moment, la méthode tient compte de la différence entre l'année actuelle et l'année passée. Celle proposée par le conseil prendrait en considération la valeur la plus haute des actions des 20 derniers jours, des 3 dernières années et le prix de l'action de l'année actuelle. Cette méthode pourrait favoriser le versement d'un dividende supérieur à la capacité de payer de l'entreprise pendant 2 ans. En effet, puisque la méthode n'est pas basée sur une moyenne des 3 dernières années, l'ajustement du paiement des dividendes prendrait plus de temps. La proposition n'est pas dans l'intérêt des actionnaires. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04

CA POLITIQUE

Proposition afin de traiter toute autre affaire.



Proposeur : CA

Il s'agit d'une formalité. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

SOMMAIRE

ÉMETTEUR Paylocity Holding Corporation (NASDAQ: PCTY)	DATE D'ASSEMBLÉE 2020-12-03 ,
PAYS États-Unis	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2020-10-14
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT 70438V106

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D'ACTIONS

12-0301/1.2

RRUQ - CS McKee

1403

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01.01	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Steven I. Sarowitz	✓	
01.02	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Ellen Carnahan	✓	✓
01.03	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Jeffrey T. Diehl	✓	
02	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification: KPMG LLP.	✓	✓
03	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗

ANALYSE

ITEM 01.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Steven I. Sarowitz	✓	
Proposeur : CA		

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il détient un pourcentage des actions avec droit de vote de la société, ce qui compromet son indépendance. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

ITEM 01.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Ellen Carnahan	✓	✓
Proposeur : CA		

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Jeffrey T. Diehl		
Proposeur : CA		

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège à ce comité. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui compte moins de 30 % de femmes. Du fait de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

ITEM 02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification: KPMG LLP.		
Proposeur : CA		

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. La durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification respecte le critère de la politique de vote. (4.2 Droit à l'information financière) L'indépendance de la firme de vérification a été vérifiée et constatée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03	CA	POLITIQUE
		

Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.



Proposeur : CA

On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. L'entreprise ne divulgue pas de façon claire et détaillée les critères précis sur lesquels elle se base pour établir les régimes de rémunération liés à la performance. (3.1 Rapport de rémunération) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

SOMMAIRE

ÉMETTEUR New World Development Co. Ltd (NDVLY)	DATE D'ASSEMBLÉE 2020-11-26 ,
PAYS Hong-Kong	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2020-11-18
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT Y63084126

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D'ACTIONS

831017

RRUQ - Munder Capital

134846

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01	Proposition afin d'approuver les états financiers.	✓	✗
02	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 2,04 HKD par action ordinaire.	✓	✓
03.01	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Henry CHENG Kar Shun	✓	✗
03.02	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : William DOO Wai Hoi	✓	✗
03.03	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Peter CHENG Kar Shing	✓	✗
03.04	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Thomas LIANG Cheung Biu	✓	✗
03.05	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Sonia CHENG Chi Man	✓	✗
03.06	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Echo HUANG Shaomei	✓	✗
03.07	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Jenny CHIU Wai-Han	✓	✗
03.08	Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs.	✓	✓
04	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification et ses honoraires: PricewaterhouseCoopers.	✓	✗
05	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.	✓	✓
06	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions sans droits de préemption.	✓	✗
07	Proposition afin d'approuver le régime d'options d'achat d'actions destiné aux dirigeants.	✓	✗
08	Proposition afin d'approuver les statuts et les règlements.	✓	✓

ANALYSE

ITEM 01

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver les états financiers.



Proposeur : CA

On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. La longue durée de la relation vient compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires, mais la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 2,04 HKD par action ordinaire.



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03.01

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Henry CHENG Kar Shun



Proposeur : CA

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par l'entreprise, siège au comité de rémunération et au comité des mises en candidature. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. Il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui compte moins de 30 % de femmes. Compte tenu du poste qu'il occupe, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. Il siège à plus de cinq conseils d'administration au total. Le nombre de conseils auxquels il siège est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3

Critères pour l'élection des administrateurs) Son taux de présence au conseil est inférieur à 75 % sans raisons valables. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

[Vote enregistré](#)

ITEM 03.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : William DOO Wai Hoi		
Proposeur : CA		

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il a un lien de parenté direct avec plusieurs administrateurs reliés. Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

[Vote enregistré](#)

ITEM 03.03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Peter CHENG Kar Shing		
Proposeur : CA		

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

[Vote enregistré](#)

ITEM 03.04	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Thomas LIANG Cheung Biu		

Proposeur : CA

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification et au comité des mises en candidature. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui compte moins de 30 % de femmes. Compte tenu du poste qu'il occupe, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03.05	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Sonia CHENG Chi Man		
Proposeur : CA		

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate n'est pas indépendante selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est actuellement une dirigeante de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03.06	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Echo HUANG Shaomei		
Proposeur : CA		

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate n'est pas indépendante selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est actuellement une dirigeante de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03.07	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Jenny CHIU Wai-Han		
Proposeur : CA		

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate n'est pas indépendante selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est actuellement une dirigeante de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03.08	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs.		
Proposeur : CA		

La rémunération des administrateurs respecte les critères de la politique. (3.15 Rémunération des administrateurs) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification et ses honoraires: PricewaterhouseCoopers.		
Proposeur : CA		

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 05

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'émission d'actions sans droits de préemption.



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) L'émission de capital est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 20 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. (5.2.1 Augmentation du capital) Attention! Puisque les actionnaires ne bénéficieront pas de droits de préemption, ceux-ci subiront une dilution de leurs droits. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Le prix d'émission n'est pas fixé à 100 %. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 07

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le régime d'options d'achat d'actions destiné aux dirigeants.



Proposeur : CA

La politique indique une opposition aux régimes d'options pour les dirigeants. Le caractère spéculatif des options pourrait les inciter à privilégier l'évolution du cours de l'action à court terme aux dépens de la création de valeur à long terme. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 08

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver les statuts et les règlements.



Proposeur : CA

Les modifications apportent généralement des clarifications aux statuts actuels et sont d'ordre administratif. (4.5 Règlements et statuts) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

SOMMAIRE

ÉMETTEUR
Beach Energy Ltd (ASX:BPT)

DATE D'ASSEMBLÉE
2020-11-25 ,

PAYS
Australie

DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES
2020-11-23

LIEU DE L'ASSEMBLÉE

TYPE D'ASSEMBLÉE
Annuelle

IDENTIFIANT
Q13921103

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D' ACTIONS

831017

RRUQ - Munder Capital

1183424

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.	✓	✓
02	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Glenn S. Davis	✓	✗
03	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Richard J. Richards	✓	✗
04	Proposition afin d'approuver l'octroi de droits à des actions liées à la performance à court terme au chef de la direction.	✓	✓
05	Proposition afin d'approuver l'octroi de droits à des actions liées à la performance à long terme au chef de la direction.	✓	✓
06.01	Proposition d'actionnaire demandant que le conseil d'administration adopte un nouveau règlement afin que les actionnaires puissent exprimer une opinion, demander de l'information ou faire une suggestion sur la façon dont les pouvoirs devraient être exercés par les dirigeants.	✗	✗
06.02	Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise divulgue un plan qui explique comment elle va liquider ses actifs et ses activités de production de pétrole et de gaz d'une manière compatible avec les objectifs climatiques de l'Accord de Paris.	✗	✗

ANALYSE

ITEM 01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.	✓	✓
Proposeur : CA		

On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il répond à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) La rémunération est basée sur la performance de l'entreprise. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération par actions répond à tous les critères de la politique. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Glenn S. Davis	✓	✗
Proposeur : CA		

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de rémunération et au comité des mises en candidature. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui compte moins de 30 % de femmes. Compte tenu du poste qu'il occupe, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Richard J. Richards



Proposeur : CA

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par l'entreprise, siège au comité de vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il entretient d'autres types de rapports économiques significatifs avec des actionnaires principaux. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'octroi de droits à des actions liées à la performance à court terme au chef de la direction.



Proposeur : CA

Le régime de rémunération par actions proposé répond à tous les critères de la politique. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 05

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'octroi de droits à des actions liées à la performance à long terme au chef de la direction.



Proposeur : CA

Le régime de rémunération par actions proposé répond à tous les critères de la politique. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.01

CA

POLITIQUE

Proposition d'actionnaire demandant que le conseil d'administration adopte un nouveau règlement afin que les actionnaires puissent exprimer une opinion, demander de l'information ou faire une suggestion sur la façon dont les pouvoirs devraient être exercés par les dirigeants.



Proposeur : CA

Il est dans l'intérêt des actionnaires de pouvoir communiquer aisément avec les membres du conseil d'administration et d'avoir accès à une gestion plus transparente de l'entreprise. Toutefois, ouvrir l'ordre du jour de l'assemblée générale pour faire place à une myriade de propositions de nature consultative non structurées pourrait entraîner des débordements qui ne sont pas dans l'intérêt des actionnaires. (Introduction - 2e principe : la responsabilisation) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.02

CA

POLITIQUE

Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise divulgue un plan qui explique comment elle va liquider ses actifs et ses activités de production de pétrole et de gaz d'une manière compatible avec les objectifs climatiques de l'Accord de Paris.



Proposeur : CA

Bien qu'il soit dans l'intérêt de l'entreprise et de ses actionnaires que celle-ci réduise son exposition aux risques climatiques et investisse davantage dans les énergies renouvelables, il n'est pas de la responsabilité des actionnaires de dicter le modèle d'affaires de la société. Le GIR recommande donc un vote contre la proposition. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

SOMMAIRE

ÉMETTEUR
Euronext NV (EPA:ENX)

DATE D'ASSEMBLÉE
2020-11-20,

PAYS
Pays-Bas

DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES
2020-10-23

LIEU DE L'ASSEMBLÉE

TYPE D'ASSEMBLÉE
Extraordinaire

IDENTIFIANT
N3113K397

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D' ACTIONS

831017

RRUQ - Munder Capital

10553

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
03.01	Proposition afin d'approuver l'acquisition de Borsa Italiana Group.	✓	✓
03.02	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions avec droits de préemption.	✓	✓
03.03	Proposition afin d'abolir les droits de préemption.	✓	✓

ANALYSE

ITEM 03.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'acquisition de Borsa Italiana Group.	✓	✓
Proposeur : CA		

La proposition demande l'autorisation des actionnaires pour acheter Borsa Italiana, qui appartient à London Stock Exchange Group (LSE). Cette transaction est une des conditions imposées par l'autorité européenne de la concurrence préalablement à l'acquisition de Refinitiv Holdings par LSE et plusieurs partenaires tels que Blackstone et Reuters Thomson. Refinitiv est l'ancienne division Finance et risque de Thomson Reuters. Avec cette acquisition, LSE se serait trouvé en situation monopolistique, car la Bourse italienne possède MTS, une plateforme d'échange de dettes souveraines. Or, Refinitiv a la plus grande plateforme d'échange de dettes (Tradeweb). L'acquisition de Borsa Italiana est évaluée à 4,3 milliards d'euros et devrait être financée par un mélange de liquidités disponibles (0,3 milliard d'euros), de nouveaux emprunts (1,8 milliard d'euros) et l'émission de nouvelles actions ordinaires pour un total de 2,4 milliards d'euros comme suit : un placement privé avec CDP Equity et Intesa Sanpaolo SpA (0,7 milliard d'euros) et une offre de droits aux actionnaires existants (jusqu'à 2,4 milliards d'euros, moins le produit du placement privé). Rappelons qu'Euronext est actionnaire de LSE à hauteur de 11 %. Le conseil d'administration recommande unanimement de voter pour la transaction. Les frais de rupture, payables entre autres si le conseil change sa recommandation, sont évalués à 80 millions d'euros, ce qui représente environ 1,85 % de la valeur totale de la transaction. Une fois la transaction réalisée, plusieurs dirigeants de Borsa Italiana se joindront à Euronext. Un homme d'affaires italien indépendant sera nommé président du conseil de surveillance d'Euronext. Un représentant de CDP Equity se joindra également au conseil de surveillance. La transaction ne soulève pas d'enjeu de gouvernance particulier, le GIR recommande de voter pour la proposition. Toutefois, puisqu'il s'agit d'une question de nature financière, l'avis du gestionnaire de portefeuille a été sollicité. Ce dernier, Ian Hendry de Munder Capital, qui a été contacté le 11 novembre 2020, n'a pas émis de recommandation. (5.3 Fusion, acquisition et restructuration) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'émission d'actions avec droits de préemption.	✓	✓

Proposeur : CA

Cette émission a pour but de financer en partie la transaction (proposition 03.01). Ainsi, 5,6 millions d'actions seront émises pour CDP Equity et 1 million d'actions pour Intesa Sanpaolo. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03.03 CA POLITIQUE

Proposition afin d'abolir les droits de préemption.



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'abolition des droits de préemption s'appliquant à certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

SOMMAIRE

ÉMETTEUR
Euronext NV (EPA:ENX)

DATE D'ASSEMBLÉE
2020-11-20 ,

PAYS
Pays-Bas

DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES
2020-10-23

LIEU DE L'ASSEMBLÉE

TYPE D'ASSEMBLÉE
Extraordinaire

IDENTIFIANT
N3113K397

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D' ACTIONS

831017

RRUQ - Munder Capital

10553

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
03.01	Proposition afin d'approuver l'acquisition de Borsa Italiana Group.	✓	✓
03.02	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions avec droits de préemption.	✓	✓
03.03	Proposition afin d'abolir les droits de préemption.	✓	✓

ANALYSE

ITEM 03.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'acquisition de Borsa Italiana Group.	✓	✓
Proposeur : CA		

La proposition demande l'autorisation des actionnaires pour acheter Borsa Italiana, qui appartient à London Stock Exchange Group (LSE). Cette transaction est une des conditions imposées par l'autorité européenne de la concurrence préalablement à l'acquisition de Refinitiv Holdings par LSE et plusieurs partenaires tels que Blackstone et Reuters Thomson. Refinitiv est l'ancienne division Finance et risque de Thomson Reuters. Avec cette acquisition, LSE se serait trouvé en situation monopolistique, car la Bourse italienne possède MTS, une plateforme d'échange de dettes souveraines. Or, Refinitiv a la plus grande plateforme d'échange de dettes (Tradeweb). L'acquisition de Borsa Italiana est évaluée à 4,3 milliards d'euros et devrait être financée par un mélange de liquidités disponibles (0,3 milliard d'euros), de nouveaux emprunts (1,8 milliard d'euros) et l'émission de nouvelles actions ordinaires pour un total de 2,4 milliards d'euros comme suit : un placement privé avec CDP Equity et Intesa Sanpaolo SpA (0,7 milliard d'euros) et une offre de droits aux actionnaires existants (jusqu'à 2,4 milliards d'euros, moins le produit du placement privé). Rappelons qu'Euronext est actionnaire de LSE à hauteur de 11 %. Le conseil d'administration recommande unanimement de voter pour la transaction. Les frais de rupture, payables entre autres si le conseil change sa recommandation, sont évalués à 80 millions d'euros, ce qui représente environ 1,85 % de la valeur totale de la transaction. Une fois la transaction réalisée, plusieurs dirigeants de Borsa Italiana se joindront à Euronext. Un homme d'affaires italien indépendant sera nommé président du conseil de surveillance d'Euronext. Un représentant de CDP Equity se joindra également au conseil de surveillance. La transaction ne soulève pas d'enjeu de gouvernance particulier, le GIR recommande de voter pour la proposition. Toutefois, puisqu'il s'agit d'une question de nature financière, l'avis du gestionnaire de portefeuille a été sollicité. Ce dernier, Ian Hendry de Munder Capital, qui a été contacté le 11 novembre 2020, s'est prononcé en faveur de la transaction. (5.3 Fusion, acquisition et restructuration) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'émission d'actions avec droits de préemption.	✓	✓

Proposeur : CA

Cette émission a pour but de financer en partie la transaction (proposition 03.01). Ainsi, 5,6 millions d'actions seront émises pour CDP Equity et 1 million d'actions pour Intesa Sanpaolo. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03.03 CA POLITIQUE

Proposition afin d'abolir les droits de préemption.



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'abolition des droits de préemption s'appliquant à certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

SOMMAIRE

ÉMETTEUR

Jack Henry & Associates Inc. (NASDAQ:JKHY)

DATE D'ASSEMBLÉE

2020-11-17,

PAYS

États-Unis

DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES

2020-09-21

LIEU DE L'ASSEMBLÉE

TYPE D'ASSEMBLÉE

Annuelle

IDENTIFIANT

426281101

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D' ACTIONS

12-0301/1.2

RRUQ - CS McKee

401

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01.01	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Matthew C. Flanigan	✓	
01.02	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : John F. Prim	✓	
01.03	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Thomas H. Wilson fils.	✓	✓
01.04	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice: Jacque R. Fiegel	✓	✓
01.05	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Thomas A. Wimsett	✓	✓
01.06	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice: Laura G. Kelly	✓	✓
01.07	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice: Shruti S. Miyashiro	✓	
01.08	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Wesley A. Brown	✓	
01.09	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : David B. Foss	✓	
02	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.	✓	✓
03	Proposition afin d'éliminer la nécessité d'obtenir une majorité qualifiée pour l'adoption de certaines propositions.	✓	✗
04	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification: PricewaterhouseCoopers, LLP.	✓	✓

ANALYSE

ITEM 01.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Matthew C. Flanigan	✓	
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège à tous les comités-clés. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat non indépendant est administrateur principal et le poste n'est pas temporaire. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

ITEM 01.02 CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : John F. Prim



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est un ancien dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

ITEM 01.03 CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Thomas H. Wilson fils.



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.04 CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice: Jacque R. Fiegel



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.05 CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Thomas A. Wimsett



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.06 CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice: Laura G. Kelly



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.07 CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice: Shruti S. Miyashiro



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate, considérée comme reliée par la politique, siège au comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Elle entretient d'autres types de rapports économiques significatifs avec un client, un fournisseur ou un consultant de la société. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard de la candidate a été enregistrée.

Vote enregistré

ITEM 01.08

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Wesley A. Brown



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification et au comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

ITEM 01.09

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : David B. Foss



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

ITEM 02

CA POLITIQUE

Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.



Proposeur : CA

On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il répond à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) La rémunération est basée sur la performance de l'entreprise. (3.1 Rapport de rémunération) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03

CA POLITIQUE

Proposition afin d'éliminer la nécessité d'obtenir une majorité qualifiée pour l'adoption de certaines propositions.



Proposeur : CA

Cette proposition demande d'abaisser à la majorité simple la proportion exigée pour que la vente ou l'acquisition de l'entreprise soit approuvée par les actionnaires. Les décisions de vendre en totalité ou en partie l'entreprise sont de nature stratégique. Elles devraient être prises par le plus grand nombre d'actionnaires possible. La proposition n'est pas dans l'intérêt des actionnaires. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification: PricewaterhouseCoopers, LLP.



Proposeur : CA

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification respecte le critère de la politique de vote. (4.2 Droit à l'information financière) L'indépendance de la firme de vérification a été vérifiée et constatée. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

SOMMAIRE

ÉMETTEUR Charter Hall Group (ASX: CHC)	DATE D'ASSEMBLÉE 2020-11-12,
PAYS Australie	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2020-11-10
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT Q2308A138

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D' ACTIONS

831017

RRUQ - Munder Capital

89841

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
02	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : David Ross	✓	✗
03	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗
04	Proposition afin d'approuver l'octroi de droits à des actions de performance au chef de la direction pour sa performance à court terme.	✓	✗
05	Proposition afin d'approuver l'octroi de droits à des actions de performance au chef de la direction pour sa performance à long terme.	✓	✗

ANALYSE

ITEM 02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : David Ross	✓	✗
Proposeur : CA		

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de vérification ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui compte moins de 30 % de femmes. Du fait de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗
Proposeur : CA		

On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'octroi de droits à des actions de performance au chef de la direction pour sa performance à court terme.



Proposeur : CA

Le régime ne répond pas aux critères de la politique, car il comprend un régime d'options d'achat d'actions. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 05

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'octroi de droits à des actions de performance au chef de la direction pour sa performance à long terme.



Proposeur : CA

Le régime ne répond pas aux critères de la politique, car il comprend un régime d'options d'achat d'actions. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

SOMMAIRE

ÉMETTEUR

Sonic Healthcare Ltd (ASX:SHL)

DATE D'ASSEMBLÉE

2020-11-12,

PAYS

Australie

DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES

2020-11-10

LIEU DE L'ASSEMBLÉE

TYPE D'ASSEMBLÉE

Annuelle

IDENTIFIANT

Q8563C107

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D' ACTIONS

831017

RRUQ - Munder Capital

27384

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Mark Compton	✓	✓
02	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Neville J. Mitchell	✓	✓
03	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Suzanne Crowe	✓	✓
04	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Christopher Wilks.	✓	✗
05	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗
06	Proposition afin d'augmenter la rémunération des administrateurs.	✓	✓
07	Proposition afin d'approuver le régime d'options d'achat d'actions destiné aux employés.	✓	✗
08	Proposition afin d'approuver le régime de rémunération incitative à long terme.	✓	✗
09	Proposition afin d'approuver l'octroi de droits à des actions liées à la performance au chef de la direction.	✓	✗
10	Proposition afin d'approuver l'octroi de droits à des actions liées à la performance au chef des finances.	✓	✗
11	Proposition afin d'approuver les statuts et les règlements.	✓	✓
12	Vote consultatif sur la rémunération : dissolution conditionnelle du conseil d'administration.	✗	✓

ANALYSE

ITEM 01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Mark Compton	✓	✓
Proposeur : CA		

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Neville J. Mitchell



Proposeur : CA

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Suzanne Crowe



Proposeur : CA

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette nouvelle candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : [Nom non visible]

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Christopher Wilks.



Proposeur : CA

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est directeur des finances de l'entreprise et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 05

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.



Proposeur : CA

On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'augmenter la rémunération des administrateurs.



Proposeur : CA

La rémunération des administrateurs respecte les critères de la politique. (3.15 Rémunération des administrateurs) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 07

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le régime d'options d'achat d'actions destiné aux employés.



Proposeur : CA

La politique indique une opposition aux régimes d'options d'achat d'actions et une préférence pour une rémunération sous la forme d'actions. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 08

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le régime de rémunération incitative à long terme.



Proposeur : CA

Le régime de rémunération par actions proposé ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Le taux de dilution des actions de ce régime est supérieur à 5 %. (3. Rémunération des dirigeants) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 09

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'octroi de droits à des actions liées à la performance au chef de la direction.



Proposeur : CA

Le régime ne répond pas aux critères de la politique, car il comprend un régime d'options d'achat d'actions. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Le taux de dilution des actions de ce régime est supérieur à 5 %. (3. Rémunération des dirigeants) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 10

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'octroi de droits à des actions liées à la performance au chef des finances.



Proposeur : CA

Le régime ne répond pas aux critères de la politique, car il comprend un régime d'options d'achat d'actions. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Le taux de dilution des actions de ce régime est supérieur à 5 %. (3. Rémunération des dirigeants) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 11

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver les statuts et les règlements.



Proposeur : CA

La proposition vise à apporter des modifications aux statuts de l'entreprise de manière, entre autres, à refléter la législation applicable. (4.5 Règlements et statuts) Les modifications proposées ont pour but de faciliter le vote des procurations de l'étranger et d'améliorer la communication des actionnaires avec la société. (4.12 Communication avec les actionnaires) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 12

CA POLITIQUE

Vote consultatif sur la rémunération : dissolution conditionnelle du conseil d'administration.



Proposeur : CA

En vertu de la loi australienne, les actionnaires doivent décider si une assemblée générale extraordinaire doit avoir lieu afin de réélire le conseil d'administration lorsqu'au moins 25 % des actionnaires se sont opposés au rapport de rémunération au cours de 2 assemblées générales consécutives. L'an dernier, la rémunération de Sonic Healthcare n'ayant obtenu qu'un taux d'approbation de 70 %, les dirigeants ont l'obligation de mettre cette proposition à l'ordre du jour. Toutefois, si plus de 75 % des actionnaires approuvent le rapport de rémunération cette année, la proposition sera retirée. Dans le cas contraire, elle sera soumise au vote des actionnaires et, si elle est appuyée par une majorité de votes, les dirigeants devront tenir une assemblée générale extraordinaire. Étant donné qu'un vote contre le régime de rémunération a été enregistré, puisque celui-ci comporte une rémunération en options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique de vote, nous pensons qu'il est dans les intérêts des actionnaires de voter pour cette proposition et d'obliger les administrateurs à resoumettre leur candidature. La proposition est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenues dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représentent en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information

publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

SOMMAIRE

ÉMETTEUR Julius Baer Gruppe AG (JBARF)	DATE D'ASSEMBLÉE 2020-11-02 ,
PAYS Suisse	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2020-10-26
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Extraordinaire	IDENTIFIANT H4414N103

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D' ACTIONS

831017

RRUQ - Munder Capital

19290

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 0.75 CHF par action ordinaire.	✓	✓

ANALYSE

ITEM 01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 0.75 CHF par action ordinaire.	✓	✓
Proposeur : CA		

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

SOMMAIRE

ÉMETTEUR
Alstom SA (ALO)

DATE D'ASSEMBLÉE
2020-10-29 ,

PAYS
France

DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES
2020-10-23

LIEU DE L'ASSEMBLÉE

TYPE D'ASSEMBLÉE
Annuelle

IDENTIFIANT
F0259M475

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D' ACTIONS

831017

RRUQ - Munder Capital

14221

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Kim Thomassin	✓	✓
02	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Serge Godin	✓	✗
03	Proposition afin d'approuver les primes et d'autres formes de rémunération, en lien avec l'acquisition par Bombardier Transport, au chef de la direction et au président du conseil.	✓	✗
04	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions avec droits de préemption.	✓	✓
05	Proposition afin d'approuver la création d'une nouvelle catégorie d'actions privilégiées sans droits de préemption.	✓	✓
06	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions sans droits de préemption.	✓	✓
07	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions sans droits de préemption.	✓	✓
08	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions sans droits de préemption.	✓	✓
09	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions en vue d'alimenter le régime d'épargne des employés.	✓	✗
10	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions en vue d'alimenter le régime d'épargne des employés outre-mer.	✓	✗
11	Proposition d'actionnaire afin d'abolir la structure comportant des actions à droit de vote multiple.	✓	✓
12	Proposition afin d'octroyer les pouvoirs nécessaires à l'exécution des décisions de l'assemblée.	✓	✓

ANALYSE

ITEM 01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Kim Thomassin	✓	✓
Proposeur : CA		

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate n'est pas indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle représente la Caisse de dépôt et placement du Québec, actionnaire de l'entreprise, au conseil d'administration. Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Serge Godin



Proposeur : CA

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction et président du conseil de CGI et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver les primes et d'autres formes de rémunération, en lien avec l'acquisition par Bombardier Transport, au chef de la direction et au président du conseil.



Proposeur : CA

La proposition demande l'autorisation des actionnaires pour modifier le régime de rémunération du chef de la direction, afin d'y introduire une prime liée à l'intégration de la division de Bombardier Transport. Cette prime, sous forme d'actions liées à la performance, est d'un maximum de 100 % du salaire du dirigeant. Même si l'entreprise indique que la prime sera accompagnée de mesures de performance, elle ne divulgue aucunement celles-ci. De plus, la société ne révèle pas quelle sera la période de performance ciblée. Sans mesure de performance et sans période de référence, il est impossible pour les actionnaires de faire leur travail de diligence raisonnable face à la performance du chef de la direction. (3.13 Primes et autres avantages) Les changements soumis portent atteinte aux intérêts des détenteurs de parts. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'émission d'actions avec droits de préemption.



Proposeur : CA

Les propositions 4 à 8 sont reliées à l'acquisition de Bombardier Transport par l'entreprise. Pour aller de l'avant, l'entreprise a besoin de liquidités pour acquérir l'ensemble des actions en circulation de la division Bombardier Transport. Il est à noter qu'à notre connaissance, les actionnaires d'Alstom n'ont pas été consultés sur cette acquisition. Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant les droits de préemption, leur participation ne sera pas diluée. Spécifiquement, la proposition 4 demande l'autorisation d'émettre pour 750 millions d'euros d'actions et de contracter environ 1 500 millions d'euros de dettes. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) La proposition ne porte pas atteinte aux intérêts des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 05

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la création d'une nouvelle catégorie d'actions privilégiées sans droits de préemption.



Proposeur : CA

La proposition demande l'autorisation de créer une nouvelle catégorie d'actions et de modifier en conséquence les statuts et les règlements pour refléter la nouvelle structure. (5. Structure du capital) La proposition ne porte pas atteinte aux intérêts des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'émission d'actions sans droits de préemption.



Proposeur : CA

Cette proposition demande l'autorisation aux actionnaires d'émettre des actions de catégorie B et de les attribuer à la Caisse de dépôt et placement du Québec. (5. Structure du capital) La proposition est conforme à la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 07

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'émission d'actions sans droits de préemption.



Proposeur : CA

Cette proposition demande l'autorisation d'attribuer à la Caisse de dépôt et placement du Québec les nouvelles actions de catégorie B. (5. Structure du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 08

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'émission d'actions sans droits de préemption.



Proposeur : CA

Cette proposition demande l'autorisation aux actionnaires d'attribuer des actions de catégorie B à Bombardier dans le processus d'achat de sa division Transport. La proposition indique que Bombardier devrait recevoir environ 8 % des actions de catégorie B. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 09

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'émission d'actions en vue d'alimenter le régime d'épargne des employés.



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) Bien que l'achat d'actions par les employés aligne leurs intérêts sur ceux des actionnaires, certains critères de la politique ne sont pas respectés. La réduction sur le prix de l'action par rapport à la valeur marchande excède 15 %. (3.11 Régimes d'achat d'actions pour les employés) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 10

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'émission d'actions en vue d'alimenter le régime d'épargne des employés outre-mer.



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) Bien que l'achat d'actions par les employés aligne leurs intérêts sur ceux des actionnaires, certains critères de la politique ne sont pas respectés. La réduction sur le prix de l'action par rapport à la valeur marchande excède 15 %. (3.11 Régimes d'achat d'actions pour les employés) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 11

CA POLITIQUE

Proposition d'actionnaire afin d'abolir la structure comportant des actions à droit de vote multiple.



Proposeur : CA

Lorsque des actions comportant des droits de vote inférieurs sont émises, cela permet à quelques actionnaires de garder le contrôle de la société sans toutefois détenir une quantité équivalente d'actions. (4.1 Droits de vote inégaux (ou multiple)) Puisque la structure comportant des actions à droit de vote multiple ne correspond généralement pas au meilleur intérêt des actionnaires, il est recommandé de l'abolir. (2.8 Vote cumulatif) Notons que même si l'entreprise aura deux catégories d'actions (ordinaire et privilégiée), le principe d'une action équivaut à un vote sera rétabli lors des assemblées extraordinaires. La proposition est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 12

CA POLITIQUE

Proposition afin d'octroyer les pouvoirs nécessaires à l'exécution des décisions de l'assemblée.



Proposeur : CA

Il s'agit d'une formalité. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

SOMMAIRE

ÉMETTEUR
BIO-TECHNE Corporation (TECH)

DATE D'ASSEMBLÉE
2020-10-29 ,

PAYS
États-Unis

DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES
2020-09-03

LIEU DE L'ASSEMBLÉE

TYPE D'ASSEMBLÉE
Annuelle

IDENTIFIANT
09073M104

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D'ACTIONS

12-0301/1.2

RRUQ - CS McKee

6308

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01	Proposition afin de fixer le nombre d'administrateurs à 9.	✓	✗
02.01	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Robert V. Baumgartner	✓	✗
02.02	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Julie L. Bushman	✓	✓
02.03	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : John L. Higgins	✓	✗
02.04	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Joseph D. Keegan	✓	✓
02.05	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Charles R. Kummeth	✓	✗
02.06	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Roeland Nusse	✓	✗
02.07	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Alpna H. Seth	✓	✓
02.08	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Randolph C. Steer	✓	✗
02.09	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Rupert Vessey	✓	✓
03	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗
04	Proposition afin de modifier le régime de rémunération incitative à long terme.	✓	✗
05	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification KPMG.	✓	✗

ANALYSE

ITEM 01

Proposition afin de fixer le nombre d'administrateurs à 9.

CA

POLITIQUE



Proposeur : CA

Cette proposition demande de fixer le nombre de membres du conseil alors que le conseil n'est pas composé de deux tiers d'administrateurs indépendants. (2.4 Taille du conseil) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Robert V. Baumgartner		
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification et au comité des mises en candidature. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui compte moins de 30 % de femmes. Du fait de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. Il siège également à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Julie L. Bushman		
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette nouvelle candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02.03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : John L. Higgins		

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification et au comité des mises en candidature. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de Ligand Pharmaceuticals et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui compte moins de 30 % de femmes. Du fait de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. Il siège également à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02.04	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Joseph D. Keegan		
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02.05	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Charles R. Kummeth		
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02.06	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Roeland Nusse		
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité des mises en candidature. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui compte moins de 30 % de femmes. Du fait de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02.07	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Alpna H. Seth		
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02.08	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Randolph C. Steer		
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré

comme relié par la politique, siège au comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02.09	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Rupert Vessey		
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03	CA	POLITIQUE
Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.		
Proposeur : CA		

On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04	CA	POLITIQUE
Proposition afin de modifier le régime de rémunération incitative à long terme.		
Proposeur : CA		

Le régime ne répond pas aux critères de la politique, car il comprend un régime d'options d'achat d'actions. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Le taux de dilution des actions de ce régime est supérieur à 5 %. (3. Rémunération des dirigeants) Le droit à la plus-value des actions est également compris dans ce régime et s'apparente aux actions fictives. Ce type d'octroi n'aligne pas l'intérêt des dirigeants à celui des actionnaires, car le risque associé à la détention d'action n'est pas réel. (3.8 Droits d'appréciation et actions fictives) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 05

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification KPMG.



Proposeur : CA

Plus du quart des honoraires versés à la firme ne proviennent pas des services de vérification financière. La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

SOMMAIRE

ÉMETTEUR

Teladoc Health Inc. (NYSE: TDOC)

DATE D'ASSEMBLÉE

2020-10-29 ,

PAYS

États-Unis

DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES

2020-09-08

LIEU DE L'ASSEMBLÉE

TYPE D'ASSEMBLÉE

Extraordinaire

IDENTIFIANT

87918A105

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D'ACTIONS

12-0301/1.2

RRUQ - CS McKee

1001

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01	Proposition afin d'approuver la fusion avec Livongo.	✓	✓
02	Proposition afin d'approuver l'augmentation du capital-actions.	✓	✓
03	Proposition afin d'approuver l'ajournement de l'assemblée.	✓	✗

ANALYSE

ITEM 01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver la fusion avec Livongo.	✓	✓
Proposeur : CA		

Le 5 août 2020, Teladoc Health Inc. a annoncé l'acquisition de Livongo Health. La transaction, évaluée à environ 18,5 millions de dollars américains, a pour objectif de créer une synergie entre les deux entreprises en les regroupant. Les investisseurs ont réagi négativement, puisque le titre de Teladoc Health a perdu près de 25 % de sa valeur le jour de l'annonce et plus de 15 % depuis. (5.3 Fusion, acquisition et restructuration) Dans le cadre de la transaction, les actionnaires de Livongo recevront 4,24 dollars américains en argent comptant, un dividende extraordinaire de 7,09 dollars américains et 0,5920 action de Teladoc Health pour chaque action ordinaire détenue. Une fois la transaction réalisée, Livongo cessera d'être une société cotée en Bourse et deviendra une filiale en propriété exclusive de Teladoc. Le conseil d'administration recommande unanimement de voter pour la transaction. De plus, ses conseillers financiers, Lazard Frères & Co. et Morgan Stanley & Co., ont affirmé que, sur le plan financier, la transaction était juste pour les actionnaires. Une fois la transaction réalisée, le conseil d'administration de la nouvelle entreprise sera composé de 13 membres, dont 8 provenant du conseil de Teladoc et 5 issus de Livongo. Il comprendra notamment le directeur général de chacune des entreprises, ce qui facilitera la transition. La transaction ne soulève pas d'enjeu de gouvernance majeur. (5.3 Fusion, acquisition et restructuration) Toutefois, puisqu'il s'agit d'une question de nature financière, l'avis du gestionnaire de portefeuille a été sollicité. Ce dernier, Bob McGee de CS McKee, qui a été contacté le 21 octobre 2020, n'a pas émis de recommandation. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'augmentation du capital-actions.	✓	✓
Proposeur : CA		

L'augmentation du capital est liée à la fusion avec Livongo Health. Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'augmentation du capital-actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'ajournement de l'assemblée.



Proposeur : CA

Cette proposition ne respecte pas les dates d'échéance et les exigences de transparence concernant les questions à soumettre au vote des actionnaires. (4.8 Ajournement de l'assemblée) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

SOMMAIRE

ÉMETTEUR Essity AB (STO: ESSITY-A)	DATE D'ASSEMBLÉE 2020-10-28 ,
PAYS Suède	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2020-10-20
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Extraordinaire	IDENTIFIANT W3R06F100

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D'ACTIONS

831017

RRUQ - Munder Capital

30443

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
06	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 6.25 SEK par action ordinaire.	✓	✓

ANALYSE

ITEM 06	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 6.25 SEK par action ordinaire.	✓	✓
Proposeur : CA		

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

SOMMAIRE

ÉMETTEUR
Stockland Corporation Ltd (SGP)

DATE D'ASSEMBLÉE
2020-10-20 ,

PAYS
Australie

DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES
2020-10-16

LIEU DE L'ASSEMBLÉE

TYPE D'ASSEMBLÉE
Annuelle

IDENTIFIANT
Q8773B105

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D'ACTIONS

831017

RRUQ - Munder Capital

277097

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
02	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Kate Mckenzie	✓	✓
03	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Tom Pockett	✓	✗
04	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Andrew Stevens	✓	✓
05	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.	✓	✓
06	Proposition afin d'approuver le régime de retraite des dirigeants.	✓	✓

ANALYSE

ITEM 02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Kate Mckenzie	✓	✓
Proposeur : CA		

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Tom Pockett	✓	✗
Proposeur : CA		

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion

d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de l'entreprise et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Andrew Stevens



Proposeur : CA

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 05

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.



Proposeur : CA

On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il répond à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) La rémunération est basée sur la performance de l'entreprise. (3.1 Rapport de rémunération) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le régime de retraite des dirigeants.



Proposeur : CA

Le régime de retraite proposé respecte les critères de la politique. (3.12 Indemnités de départ) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

SOMMAIRE

ÉMETTEUR

Raiffeisen Bank International AG (VIE:RBI)

DATE D'ASSEMBLÉE

2020-10-20 ,

PAYS

Autriche

DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES

2020-10-09

LIEU DE L'ASSEMBLÉE

TYPE D'ASSEMBLÉE

Ordinaire

IDENTIFIANT

A7111G104

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D' ACTIONS

831017

RRUQ - Munder Capital

9181

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
02	Proposition afin d'approuver la non-distribution d'un dividende en 2020.	✓	✓
03	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux membres du comité de direction pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
04	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
05	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Deloitte..	✓	✗
06.01	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche d'un membre du conseil de surveillance : Erwin Hameseder	✓	✗
06.02	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche d'un membre du conseil de surveillance : Klaus Buchleitner	✓	✗
06.03	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche d'un membre du conseil de surveillance : Reinhard Mayr	✓	✗
06.04	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche d'un membre du conseil de surveillance : Heinz Konrad	✓	✗
07	Proposition afin d'approuver la politique sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗
08	Proposition afin d'autoriser le rachat et la réémission d'actions.	✓	✓
09	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions afin de les échanger.	✓	✗
10	Proposition afin d'approuver l'émission d'obligations convertibles en actions.	✓	✗
11	Proposition afin d'approuver l'accroissement du capital conditionnel afin de refléter l'émission d'obligations (proposition 10).	✓	✗
12	Proposition afin de modifier les statuts et les règlements.	✓	✓
13	Proposition afin d'approuver la réorganisation interne de l'entreprise.	✓	✓

ANALYSE

ITEM 02

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la non-distribution d'un dividende en 2020.



Proposeur : CA

Le conseil propose de ne pas distribuer de dividende, citant les recommandations de la Banque centrale européenne. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux membres du comité de direction pour l'exercice financier précédent.



Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes du comité de direction et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au comité de direction pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent.



Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil de surveillance pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 05

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Deloitte..



Proposeur : CA

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.01 CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche d'un membre du conseil de surveillance : Erwin Hameseder



Proposeur : CA

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par l'entreprise, siège à tous les comités-clés. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il représente Raiffeisen Regional Bank Lower Austria/Vienna, actionnaire de l'entreprise, au conseil d'administration. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.02 CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche d'un membre du conseil de surveillance : Klaus Buchleitner



Proposeur : CA

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il représente Raiffeisen Regional Bank Lower Austria/Vienna, actionnaire de l'entreprise, au conseil d'administration. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.03 CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche d'un membre du conseil de surveillance : Reinhard Mayr



Proposeur : CA

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de la Raiffeisen Regional Bank Tirol, qui détient 3,7 % du capital social émis de la société. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.04

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche d'un membre du conseil de surveillance : Heinz Konrad



Proposeur : CA

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de l'association Raiffeisen de Salzburg, qui détient 3,6 % du capital social de la société. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 07

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la politique sur la rémunération des dirigeants.



Proposeur : CA

On constate, après analyse complète de la politique de rémunération, qu'elle ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le droit à la plus-value des actions est compris dans le régime. Ce type d'octroi s'apparente aux actions fictives. Les intérêts des dirigeants ne sont pas alignés sur ceux des actionnaires, car le risque associé à la détention d'actions n'est pas réel. (3.8 Droits d'appréciation et actions fictives) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 08

CA POLITIQUE

Proposition afin d'autoriser le rachat et la réémission d'actions.



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 09

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le rachat d'actions afin de les échanger.



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. (5.2.2 Rachat d'actions) La prime de rachat pourrait excéder 10 %, ce qui n'est pas conforme avec la politique. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 10

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'émission d'obligations convertibles en actions.



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission d'obligations, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. Cette émission d'obligations convertibles en actions est supérieure à 50 % des actions. Cette émission n'est pas justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 11

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'accroissement du capital conditionnel afin de refléter l'émission d'obligations (proposition 10).



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'augmentation du capital-actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) L'augmentation, sans droits de préemption, est supérieure à 20 % des actions en circulation sans raison valable. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 12

CA POLITIQUE

Proposition afin de modifier les statuts et les règlements.



Proposeur : CA

Les modifications apportent généralement des clarifications aux statuts actuels et sont d'ordre administratif. (4.5 Règlements et statuts) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 13

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la réorganisation interne de l'entreprise.



Proposeur : CA

Cette proposition vise à approuver la réorganisation interne par absorption de la division bancaire « Equity Value Chain » de Raiffeisen Centrobank AG, une filiale à part entière de la société. À la suite de la fusion, la filiale continuera d'exister et ses actifs et passifs seront absorbés par la société. (5.3 Fusion, acquisition et restructuration) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

SOMMAIRE

ÉMETTEUR
Clarke Inc. (CKI)

DATE D'ASSEMBLÉE
2020-10-15 ,

PAYS
Canada

DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES
2020-09-15

LIEU DE L'ASSEMBLÉE

TYPE D'ASSEMBLÉE
Annuelle

IDENTIFIANT
181901109

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D'ACTIONS

12-0201/2.1

RRUQ - Letko Brosseau

95225

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01	Proposition afin d'approuver la consolidation d'actions	✓	✗

ANALYSE

ITEM 01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver la consolidation d'actions	✓	✗
Proposeur : CA		

Cette proposition vise à consolider les actions sur la base d'une action ordinaire post-consolidation pour chaque tranche de 1 000 actions ordinaires pré-consolidation. Les détenteurs de moins d'une action post-consolidation auront droit à une contrepartie en espèces. Le conseil d'administration affirme que cette opération augmentera la liquidité pour les petits actionnaires et réduira les coûts administratifs pour l'entreprise. Bien que les diverses communications entre l'entreprise et l'ensemble des actionnaires puissent coûter cher, nous soutenons que ces coûts peuvent être réduits autrement et, surtout, sans exclure plus de 1 500 actionnaires détenant près de 3 % des actions de la société. De plus, immédiatement après la consolidation des actions, l'entreprise compte réaliser une scission des actions dans un ratio de 1 pour 1 000 afin de revenir à une situation similaire. La proposition n'est pas dans l'intérêt des actionnaires. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

SOMMAIRE

ÉMETTEUR Barratt Developments PLC (BDEV)	DATE D'ASSEMBLÉE 2020-10-14 ,
PAYS Royaume-Uni	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2020-10-12
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT G08288105

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D' ACTIONS

831017

RRUQ - Munder Capital

124791

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01	Proposition afin de recevoir les états financiers, le rapport des administrateurs, le rapport annuel, le rapport du vérificateur, les états financiers consolidés, le rapport du président du conseil.	✓	✗
02	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.	✓	✓
03	Proposition afin d'approuver la politique sur la rémunération des dirigeants.	✓	✓
04	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : John M. Allan	✓	✗
05	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : David F. Thomas	✓	✗
06	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Steven J. Boyes	✓	✗
07	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Jessica White	✓	✗
08	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Richard Akers	✓	✓
09	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Nina Bibby	✓	✓
10	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jock F. Lennox	✓	✓
11	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Sharon White	✓	✓
12	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Deloitte LLP.	✓	✗
13	Proposition afin d'autoriser les administrateurs à déterminer les honoraires des vérificateurs.	✓	✓
14	Proposition afin de permettre à la compagnie de verser des contributions financières aux organisations politiques ou à des organismes caritatifs.	✓	✗
15	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions avec droits de préemption.	✓	✓
16	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions sans droits de préemption.	✓	✓
17	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.	✓	✓

18 Proposition afin d'approuver le délai minimal de convocation d'une assemblée.



19 Proposition afin de modifier les statuts et les règlements.



ANALYSE

ITEM 01

CA

POLITIQUE

Proposition afin de recevoir les états financiers, le rapport des administrateurs, le rapport annuel, le rapport du vérificateur, les états financiers consolidés, le rapport du président du conseil.



Proposeur : CA

On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) La longue durée de la relation vient compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant l'assemblée d'actionnaires, mais la firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.

[Vote enregistré](#)

ITEM 02

CA

POLITIQUE

Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.



Proposeur : CA

On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il répond à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) La rémunération est basée sur la performance de l'entreprise. (3.1 Rapport de rémunération) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

[Vote enregistré](#)

ITEM 03

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la politique sur la rémunération des dirigeants.



Proposeur : CA

On constate, après analyse complète de la politique de rémunération, qu'elle répond à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) La rémunération est basée sur la performance de l'entreprise. (3.1 Rapport de rémunération) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : John M. Allan



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 05

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : David F. Thomas



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Steven J. Boyes



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef des opérations de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 07

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Jessica White



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate n'est pas indépendante selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est actuellement chef des finances de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 08

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Richard Akers



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 09

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Nina Bibby



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 10

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jock F. Lennox



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 11

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Sharon White



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 12

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Deloitte LLP.



Proposeur : CA

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 13

CA POLITIQUE

Proposition afin d'autoriser les administrateurs à déterminer les honoraires des vérificateurs.

✓ ✓

Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de décider de la rémunération des vérificateurs. (4.2 Droit à l'information financière) Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 14

CA POLITIQUE

Proposition afin de permettre à la compagnie de verser des contributions financières aux organisations politiques ou à des organismes caritatifs.

✓ ✗

Proposeur : CA

Les dépenses en dons de charité peuvent promouvoir les intérêts des dirigeants sans représenter ceux de l'entreprise et de ses actionnaires. (6.1.2 Responsabilité financière et transparence) Les entreprises ne devraient pas influencer le processus démocratique par des contributions financières. (6.1.2 Responsabilité financière et transparence) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 15

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'émission d'actions avec droits de préemption.

✓ ✓

Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) L'émission de capital est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 50 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 16

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'émission d'actions sans droits de préemption.



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) L'émission de capital est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 20 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. (5.2.1 Augmentation du capital) Attention! Puisque les actionnaires ne bénéficieront pas de droits de préemption, ceux-ci subiront une dilution de leurs droits. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 17

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.2 Rachat d'actions) Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. (5.2.2 Rachat d'actions) Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 18

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le délai minimal de convocation d'une assemblée.



Proposeur : CA

Cette proposition demande l'autorisation de maintenir le délai de convocation aux assemblées générales extraordinaires à 14 jours au lieu de 21 jours, ce qui limite le temps alloué aux actionnaires pour se préparer à l'assemblée. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 19

CA

POLITIQUE

Proposition afin de modifier les statuts et les règlements.



Proposeur : CA

Les modifications apportent généralement des clarifications aux statuts actuels et sont d'ordre administratif. (4.5 Règlements et statuts) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

SOMMAIRE

ÉMETTEUR
Unilever PLC (ULVN / UL)

DATE D'ASSEMBLÉE
2020-10-12 ,

PAYS
Royaume-Uni

DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES
2020-08-20

LIEU DE L'ASSEMBLÉE

TYPE D'ASSEMBLÉE
Cour

IDENTIFIANT
G92087165

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D'ACTIONS

831017

RRUQ - Munder Capital

14002

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01	Proposition afin d'approuver la fusion avec Unilever N.V..	✓	✓

ANALYSE

ITEM 01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver la fusion avec Unilever N.V..	✓	✓
Proposeur : CA		

Unilever PLC et Unilever N.V. ont annoncé un accord de fusion selon lequel Unilever PLC deviendra l'unique société mère du groupe Unilever. Les détenteurs d'actions d'Unilever NV et d'Unilever NV New York (NV NYRS) échangeront leurs actions contre des actions ordinaires nouvellement émises d'Unilever PLC ou des actions de dépositaire américain d'Unilever PLC, avec un ratio d'échange d'une action pour une action. Les détenteurs d'actions d'Unilever N.V. et d'Unilever NV New York posséderaient collectivement 55,6 % du capital social émis de la nouvelle société, tandis que les détenteurs d'actions d'Unilever PLC en détiendraient 44,4 %. À la suite de la transaction, Unilever N.V. cessera d'exister et tous ses actifs et passifs seront acquis par Unilever PLC. Les conseils d'administration des deux sociétés estiment que le passage de la structure actuelle à une société mère unique est susceptible d'apporter des avantages, comme une structure de capital sans actions à droits de vote inégaux, une meilleure flexibilité, une moindre complexité et une gouvernance d'entreprise renforcée. Compte tenu de ces aspects en matière de gouvernance, le GIR recommande de voter pour la proposition. Toutefois, puisqu'il s'agit d'une question de nature financière, l'avis du gestionnaire de portefeuille a été sollicité. Ce dernier, Charles Gagné d'Hexavest Inc., qui a été contacté le 17 septembre 2020, s'est prononcé pour la transaction. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

SOMMAIRE

ÉMETTEUR Unilever PLC (ULVN / UL)	DATE D'ASSEMBLÉE 2020-10-12 ,
PAYS Royaume-Uni	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2020-08-20
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Ordinaire	IDENTIFIANT G92087165

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D'ACTIONS

831017

RRUQ - Munder Capital

14002

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01	Proposition afin d'approuver la fusion avec Unilever NV.	✓	✓

ANALYSE

ITEM 01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver la fusion avec Unilever NV.	✓	✓
Proposeur : CA		

Unilever PLC et Unilever N.V. ont annoncé un accord de fusion selon lequel Unilever PLC deviendra l'unique société mère du groupe Unilever. Les détenteurs d'actions d'Unilever NV et d'Unilever NV New York (NV NYRS) échangeront leurs actions contre des actions ordinaires nouvellement émises d'Unilever PLC ou des actions de dépositaire américain d'Unilever PLC, avec un ratio d'échange d'une action pour une action. Les détenteurs d'actions d'Unilever NV et d'Unilever NV New York posséderaient collectivement 55,6 % du capital social émis de la nouvelle société, tandis que les détenteurs d'actions d'Unilever PLC en détiendraient 44,4 %. À la suite de la transaction, Unilever N.V. cessera d'exister et tous ses actifs et passifs seront acquis par Unilever PLC. Les conseils d'administration des deux sociétés estiment que le passage de la structure actuelle à une société mère unique est susceptible d'apporter des avantages, comme une structure de capital sans actions à droits de vote inégaux, une meilleure flexibilité, une moindre complexité et une gouvernance d'entreprise renforcée. Compte tenu de ces aspects en matière de gouvernance, le GIR recommande de voter pour la proposition. Toutefois, puisqu'il s'agit d'une question de nature financière, l'avis du gestionnaire de portefeuille a été sollicité. Ce dernier, Charles Gagné d'Hexavest Inc., qui a été contacté le 17 septembre 2020, s'est prononcé pour la transaction. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

SOMMAIRE

ÉMETTEUR Neogen Corporation (NEOG)	DATE D'ASSEMBLÉE 2020-10-08 ,
PAYS États-Unis	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2020-08-11
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT 640491106

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D' ACTIONS

12-0301/1.2

RRUQ - CS McKee

20568

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01.01	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : G. Bruce Papesh	✓	
01.02	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Ralph A. Rodriguez	✓	✓
01.03	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Catherine E. Woteki	✓	✓
02	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗
03	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification: BDO USA, LLP.	✓	✓

ANALYSE

ITEM 01.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : G. Bruce Papesh	✓	
Proposeur : CA		

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité des mises en candidature. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui compte moins de 30 % de femmes. Du fait de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) En l'absence de l'option contre, une abstention à l'égard du candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

ITEM 01.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Ralph A. Rodriguez	✓	✓
Proposeur : CA		

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce nouveau candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Catherine E. Woteki		
Proposeur : CA		

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette nouvelle candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02	CA	POLITIQUE
Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.		
Proposeur : CA		

On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification: BDO USA, LLP.		

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification respecte le critère de la politique de vote. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.